



Et si la solution pour désengorger la rocade passait par le covoiturage ? Le taux d'occupation moyen est de 1,2 personne par véhicule dans l'agglomération bordelaise. En clair, entre le boulot et le dodo, les automobilistes voyagent seuls.

Hier, aux Assises de la transition énergétique, le président du Conseil départementale, Jean-Luc Gleyze, a annoncé la création de 30 nouvelles aires dédiées au covoiturage d'ici 2020. Trois millions d'euros seront investis par le Département dans ce programme. L'objectif est d'augmenter le covoiturage de 50 % en trois ans. La création de ces aires, en interconnexion avec d'autres modes de transport comme le vélo, le TER, les bus et le réseau TransGironde, doit fortement y cotnribuer.

La première aire de covoiturage a été inaugurée en 2012 en Gironde. 86 ont vu le jour depuis. Elles offres 1576 places de stationnement. Cinq nouvelles aires seront créées dès cette année. •

Photo : 86 aires de covoiturage existent déjà en Gironde, soit 1572 places de parking ©

ARCHIVES XAVIER LETOY / SUD OUEST